



EFS
NOUVELLE AQUITAINE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Info Transfu

Nouvelle-Aquitaine

MARS 2022

INFORMATION SUR LE CSE DE MARS 2022

❖ Information de la direction

• Remplacement provisoire du secrétaire général de l'EFS NVAQ :

P. Guignon est nommé secrétaire général et directeur adjoint par intérim (déjà SG d'Occitanie). **Il va donc devoir assurer un poste majeur sur les 2 régions...**

C'est devenu le quotidien à l'EFS, la charge de travail des absents, qu'ils soient en responsabilité ou non, est répartie sur le personnel restant !!

• IH-Del Mont de Marsan et Dax :

La direction confirme bien l'abandon pur et simple des projets d'astreintes sur ces 2 sites. Jusque-là, la direction parlait d'un report indéfini du projet. Mais la **crise actuelle à l'EFS a modifié les perspectives de la direction.**

• Ih-Del de Guéret :

Reprise des discussions avec l'ARS, et le CH de Guéret pour la reprise de l'activité IH-Del par le CH. La nouvelle directrice du CH n'y serait pas opposée, mais les biologistes seraient toujours très retissant.

La CFDT a demandé à la direction de tenir informé le personnel, même s'il n'y a que très peu d'avancée pour le moment.

• Efficience IH-Del de la région :

Le réapprovisionnement des dépôts des établissements de santé par les sites de délivrance, permet d'améliorer l'efficience.

• Stocks de CGR en NVAQ :

➤ En février, il y avait **6300 CGR** en stock. Avec l'appel national, le stock est à **9500 CGR**. L'appel a eu lieu pendant les congés, donc charge de travail importante car de nombreux salariés étaient en congés.



➤ Il y a eu de gros pb notamment à la prépa de Poitiers en raison des absences. Pour s'adapter, il y a eu moins de MCP à préparer, et achat de plaquettes à d'autres régions.

La CFDT rappelle qu'encore une fois le personnel a beaucoup donné. En effet les stocks sont remontés, mais à quel prix pour la santé du personnel et la conciliation vie pro/perso .

➤ Il y a eu 1800 poches de ST prélevées en moins par manque de personnel en février...

• Recrutement :

➤ Poste à l'affichage depuis plusieurs mois au service technique : **la CFDT propose qu'on revoie la fiche de poste**, avec moins de prétention, et ensuite de former la personne recrutée au lieu de chercher la perle rare. On a déjà perdu pratiquement 1 an.

➤ Discussion sur les **absences fortes en IH-Del de Pellegrin et de Poitiers**, avec manque de personnel, les RH vont faire le point.

➤ De même sur le prélèvement de Limoges, où les difficultés sont apparues suite à des démissions. **La CFDT a demandé à la direction que la responsable QVT se déplace afin de mieux comprendre les raisons de ces départs.**

• Devenir du site fixe de prélèvement de DAX :

Suite à la demande de reprise des locaux par le CH, la direction avait envisagé de transférer l'activité de prélèvement sur le site du laboratoire. Il s'avère que le site est trop petit.

La direction s'interroge sur plusieurs scénarii, soit le maintien sur Dax avec une recherche de locaux, soit le transfert sur Mont de Marsan, avec intégration difficile dans les locaux actuels.

Une étude va être lancée pour définir la potentialité de dons pour chaque scénario.

Cependant, la direction privilégie MDM pour le moment, avec construction d'un nouveau bâtiment.

Le délai envisagé pour prise de décision : fin d'année fixation d'un lieu, donc à minima 1 an et ½ d'attente.

• Remplacement des biologistes : organisation et mesures prises sur la charge de travail

➤ Pas de présentation des pistes recherchées pour soulager la charge de travail des biologistes.

➤ Présentation uniquement de ce qui est établi : répartition des tâches des biologistes absents sur les autres.

La CFDT se demande comment la direction peut respecter la conciliation vie pro/vie perso de ces personnels. On peut également se demander comment la direction peut-elle respecter des temps de repos et donc la santé des salariés ...

➤ Pas de prise de consciences de la difficulté actuelle des biologistes.

➤ La direction dit faire avec ses moyens, et attend l'amélioration de la situation.

➤ Une biologiste retraitée expérimentée devrait être présente du 7 mars au 1^{er} avril sur MdM.

La CFDT demande à ce que la direction présente les pistes étudiées pour soulager la charge de travail des biologistes et un vrai plan d'action.

Réponse : ils étudient des pistes...

• IH-DEL Bayonne et Mont De Marsan :

➤ Pour Bayonne, la direction est bien consciente des difficultés, mais n'arrive pas à recruter d'intérimaires.

➤ Pour Mont De Marsan, la direction est étonnée car le site est suivi depuis plusieurs mois... ils découvrent que le personnel sur site est en difficulté avec le manque de personnel récurrent, les changements de planning quotidien...

La CFDT questionne sur la manière dont vont être formés les nouveaux arrivants alors que le personnel est déjà en sous-effectif, et qu'ils sont fatigués, car les nuits et les gardes sont faits toujours par les mêmes.



• Mise en place du travail certains jours fériés à la prépa de Poitiers :

➤ Pour soulager la prépa de Nantes, qui n'est plus en capacité d'augmenter sa production de MCP certains jours fériés, il est demandé à la prépa de Poitiers de traiter les prélèvements de Centre qui seront prélevés la veille des JF.

Pour la CFDT, il y a bien dégradation des conditions de travail pour les salariés sur Poitiers.

La CFDT rappelle aussi que les récupérations de JF travaillés sont à la main des salariés et pas à la main du planificateur : ces RJFT vont dans un compteur, et les salariés les posent comme tout autre demande de RCV par exemple.

• Biothèque :

➤ L'envoi des cartons depuis la Biothèque depuis le stockage de Limoges est stoppé. Il faut attendre que le personnel de Bordeaux soit au complet pour pouvoir faire la destruction.

➤ Projet au national d'une biothèque bicéphale en cours (une sur Pellegrin et l'autre en Bourgogne Franche-Comté). Le but est de ne plus utiliser la chambre froide de Limoges. Bordeaux resterait sur le même nombre de chambres froides.

La CFDT dénonce la « maltraitance » au travail, car l'organisation actuelle, par manque de place, fait faire le double de travail en terme de port de charge

❖ Information sur la rémunération

Les négociations nationales sur la révision de la classification et la rémunération à l'EFS ont débuté. C'est un chantier qui va prendre du temps, car la direction s'est refusée à le faire jusque-là. Elle se retrouve donc dans une situation critique, avec des données sur un retard de 10 ans à traiter...

Il est cependant nécessaire d'avancer, car il y a un décalage important entre les rémunérations à l'EFS et le marché du travail.

Il y a bien évidemment les médico, les médico techniques mais aussi les supports où l'EFS peine à recruter également.

La CFDT a pour but de revaloriser les salaires à l'EFS, mais également de rendre attractif l'établissement. Pour cela, il faut notamment que les contraintes de travail soient mieux compensées.

La CFDT ne lâche rien, le combat continue !

❖ Focus sur les travailleurs de nuit

Définition : Le travail de nuit correspond à une période située entre 21h et 6h. Pour être travailleur de nuit, il faut soit travailler 270 h de nuits sur période de 12 mois consécutifs, ou travailler 2 fois par semaine un minimum de 3h de nuit.

➤ **Notre accord sur le temps de travail** précise que lorsque cela est possible, l'EFS prévoit d'instaurer une équipe dédiée à la nuit et une équipe dédiée au travail de jour.

➤ Le travailleur de nuit ne peut faire plus de 3 nuits consécutives. (4 nuits consécutives en cas de crise climatique ou sanitaire exceptionnelle).

➤ Le travail de nuit donne droit à 2 h de repos conventionnel par semaine de travail effectif (cela inclut les RCV, les absences pour événements familiaux, etc...).

➤ Tout salarié faisant parti d'une équipe de nuit, se voyant occuper ponctuellement un poste de jour, garde les avantages financiers liés au poste de nuit (Formation, habilitation, réunion en font partie)

➤ Reconnaissance de la pénibilité : lorsqu'un salarié effectue au moins 120 nuits par an, ou 50 nuits en équipe alternantes, cela crédite 4 points sur le compte C2P (pénibilité). 10 points donnent droit à un trimestre de retraite (les 20 1er points sont réservés à la formation) : vérifiez bien l'acquisition de ces points !

❖ Conférence à Science Po Paris quatrième baromètre Syndex/Ifop

Le 17 mars, Benoît LEMERCIER le secrétaire du CSE NVAQ et Délégué Syndical Central de la section CFDT EFS, intervenait au côté de Laurent BERGER, secrétaire général de la CFDT lors d'une conférence à Science Po Paris. Une manière supplémentaire de faire connaître l'EFS et nos problématiques au-delà de notre établissement.

Laurent BERGER, a rappelé :

« Il faut investir dans le dialogue social. Si on laisse les choses en l'état, on va au-devant de graves difficultés. »



TOUJOURS PREMIÈRE

Grâce à vous, la CFDT confirme sa 1^{re} place : plus que jamais engagée à vos côtés !

MERCI

**Délégué Syndical Central CFDT
et Secrétaire du CSE**

**Benoît
LEMERCIER**
06 87 37 58 57

**Délégués Syndicaux Régionaux
CFDT**

**Xavier
JACOB**
06 71 57 98 34

**Dominique
NOIRAUT**
06 60 48 91 51